



Politique
familles
et **aînés**

SAINT-CHARLES

2021-2024

RÉALISÉE EN COLLABORATION AVEC LA MRC DE BELLECHASSE

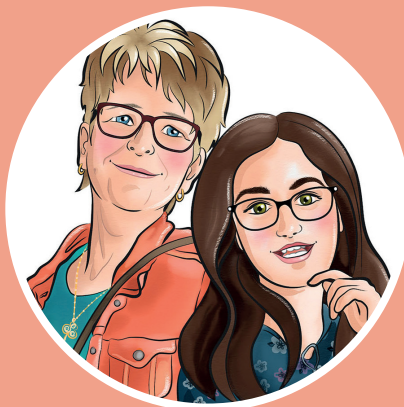
DÉMARCHE COLLECTIVE

La mise à jour de la politique Familles et Aînés de Saint-Charles¹ a été effectuée dans le cadre d'une démarche collective réalisée en collaboration avec la MRC de Bellechasse et 14 autres municipalités du territoire.



NOUVEAU LOGO

La politique Familles et Aînés a maintenant son propre logo. Vous remarquez le *i* et les deux *l* qui représentent un enfant et ses parents, la couronne sur le *î* du mot *aînés* qui réfère à la noblesse et à la sagesse de nos aînés ainsi que le mignon petit sourire qui relie les deux termes.



NOUVEAU VISAGE DES POLITIQUES

Il était impératif que le visuel des politiques soit représentatif des familles et des aînés bellechassois. Nous souhaitons aussi que tous les types de familles soient représentés. Nous avons donc opté pour un visuel illustrant un enfant et son grand-parent, puisque derrière chaque enfant et son grand-parent se cache bien évidemment une famille.

Un concours a été organisé auprès des familles de Bellechasse. Les gagnantes sont Guylaine Patry et sa petite-fille July Ann Leblanc, toutes deux résidentes de Saint-Anselme. Un duo d'avatars a ensuite été créé à partir de leur image.

2 1. Dans un souci d'allègement du texte, l'appellation « Saint-Charles » a été utilisée à plusieurs reprises dans le texte pour désigner la municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse.

TABLE DES matières

5	MOT DU MAIRE
6	POLITIQUE FAMILLES ET ÂÎNÉS
7	PRÉSENTATION DU COMITÉ
8	DÉFINITION DE LA FAMILLE ET DES ÂÎNÉS
9	LES VALEURS
10	LES PRINCIPES DIRECTEURS
12	PORTRAIT STATISTIQUE DE LA MUNICIPALITÉ
20	ACQUIS DE LA MUNICIPALITÉ
22	LA PAROLE AUX ÂÎNÉS, AUX FAMILLES ET AUX JEUNES
23	QUELQUES RÉALISATIONS DU PRÉCÉDENT PLAN D'ACTION
24	PLAN D'ACTION



MOT DU maire



La municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse est très fière de vous présenter la nouvelle politique Familles et Aînés. Cette politique est le fruit de la volonté, de la passion et du travail partagés entre bénévoles, partenaires et collaborateurs.

Le travail de consultation a permis de recueillir les commentaires des citoyennes et des citoyens et ainsi permettre au comité d'être bien outillé pour cerner les besoins des familles, des adolescents et des aînés. Cette politique est le reflet du désir des citoyens qui veulent augmenter la qualité de leur milieu de vie, dans un environnement sain et sécuritaire. Afin d'assurer la mise en œuvre du plan d'action, un comité de suivi sera formé d'acteurs du milieu impliqués et de citoyens.

Au nom du conseil municipal, je tiens à remercier tous les membres du comité qui ont pris part à cette démarche. Merci pour votre temps et votre implication soutenue. Je remercie également les nombreux citoyens qui ont pris le temps de répondre à la consultation en ligne, votre contribution est essentielle dans l'élaboration d'une telle politique. Finalement, merci à la MRC de Bellechasse pour le support apporté tout au long de cette démarche.

Martin Lacasse, maire



Une politique Familles et Aînés permet de placer la famille et les aînés au cœur des priorités. Saint-Charles affirme sa volonté d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés de concert avec ses partenaires locaux.

La politique fournit un cadre de référence aux élus municipaux et aux administrateurs et permet de répondre aux besoins exprimés par les familles et les aînés de notre communauté. Elle propose un plan d'action à la mesure des moyens de notre communauté, tout en s'attardant aux problématiques soulevées par les changements démographiques actuels et à venir.

PRÉSENTATION DU comité

Un comité de travail formé de représentants des familles et des aînés a été mis sur pied dans le but de mettre à jour la présente politique. Pour réaliser son mandat, le comité a accompli diverses étapes : se doter d'un regard commun sur les familles et les aînés, étudier le profil statistique de la population et dresser le portrait des services disponibles, consulter les familles et les aînés, étudier les résultats des consultations et, finalement, mettre à jour la présente politique ainsi que son plan d'action.

VOICI LES MEMBRES QUI COMPOSENT CE COMITÉ :

Sont présente sur la photo, de gauche à droite :

Mme Majorie Asselin, conseillère municipale

**Mme Lynda Carrier, conseillère municipale
et représentante Famille et Aînés**

Mme Réjeanne Labrie, représentante Aînés

Mme Claudia Prévost, membre citoyenne

**Mme Mélanie Lamontagne,
membre citoyenne**

Sont absent(e)s :

M. Jean-François Comeau, directeur général

**Mme Sara Trépanier,
coordonnatrice des loisirs**

Mme Gisèle Lamonde, membre citoyenne

Mme Amélie Frongillo, membre citoyenne

Mme Audrey Boucher, membre citoyenne



DÉFINITION DE LA famille et des aînés



La famille et les aînés représentent le noyau de base de la municipalité de Saint-Charles. Unissant des individus de toutes les générations par des liens multiples et variés, elle repose sur les valeurs d'investissement personnel et communautaire, d'entraide et d'ouverture aux autres. Les familles et les aînés contribuent donc au développement global et au bien-être des personnes et de la communauté.

LES valeurs

Par cette politique, la Municipalité de Saint-Charles s'engage à mettre de l'avant les valeurs suivantes dans ses prises de décisions :

Appartenance

Cultiver le sentiment de fierté et d'appartenance des familles et des aînés envers leur communauté.

Collaboration

Établir un dialogue avec les membres de la communauté, partager une vision commune et travailler ensemble à la réalisation de projets porteurs et rassembleurs.

Équité

Rendre plus accessibles les ressources et les services aux familles et aux aînés en adaptant l'offre aux différents besoins exprimés et faire preuve d'équité envers les générations futures en leur laissant en héritage un milieu de vie sain en soutenant des projets de développement durable.

Inclusion et respect

Défendre les valeurs de respect et d'inclusion permettant aux familles et aux aînés de se sentir heureux et en sécurité dans leur milieu de vie et leur communauté.

Participation citoyenne

Encourager l'implication et l'engagement des familles et des aînés dans le développement de leur milieu de vie.

Reconnaissance

Reconnaître l'apport inestimable de l'implication bénévole dans le développement du milieu en soutenant et en encourageant les initiatives locales.

Solidarité

Promouvoir l'entraide et la coopération au sein d'une communauté dont les individus ont à cœur le bien-être collectif et y contribuent par leurs actions.

LES PRINCIPES

directeurs

Pour guider sa réflexion lors du choix des actions, le comité a établi des principes directeurs. Ces principes constituent la toile de fond qui oriente toutes les mesures prévues au plan d'action.

- 1 **Infrastructures municipales** : Créer un milieu de vie et une vie sociale dynamique
- 2 **Offre d'activités de loisirs** : Mieux répondre aux besoins des citoyennes et des citoyens de tous les groupes d'âge
- 3 **Implication citoyenne** : Bonifier et reconnaître l'implication citoyenne dans la communauté
- 4 **Lieux de socialisation** : Favoriser la vie sociale au sein de la communauté
- 5 **Sécurité** : Sécuriser les déplacements de l'ensemble des usagers de la route

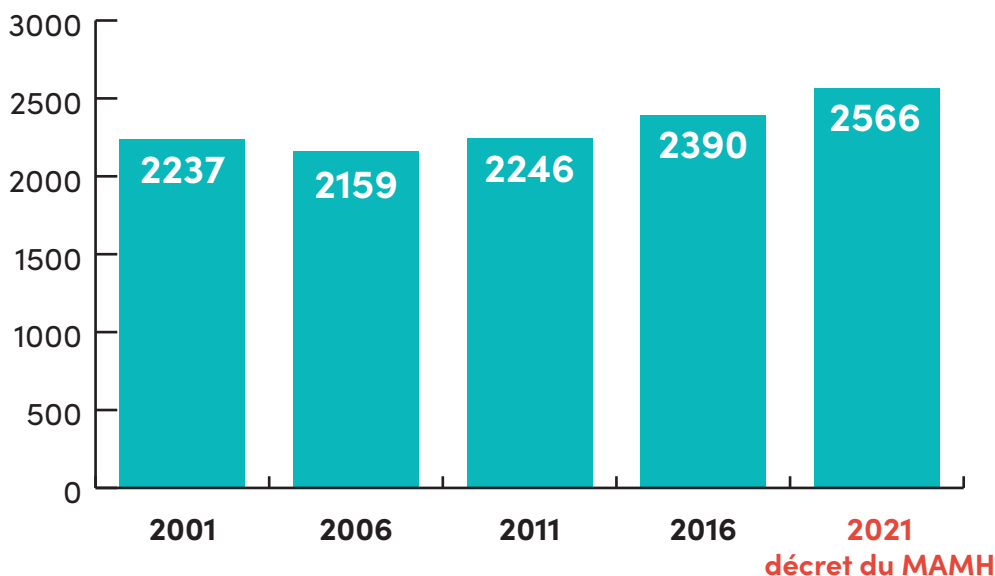


PORTRAIT STATISTIQUE de la municipalité

Population en 2016

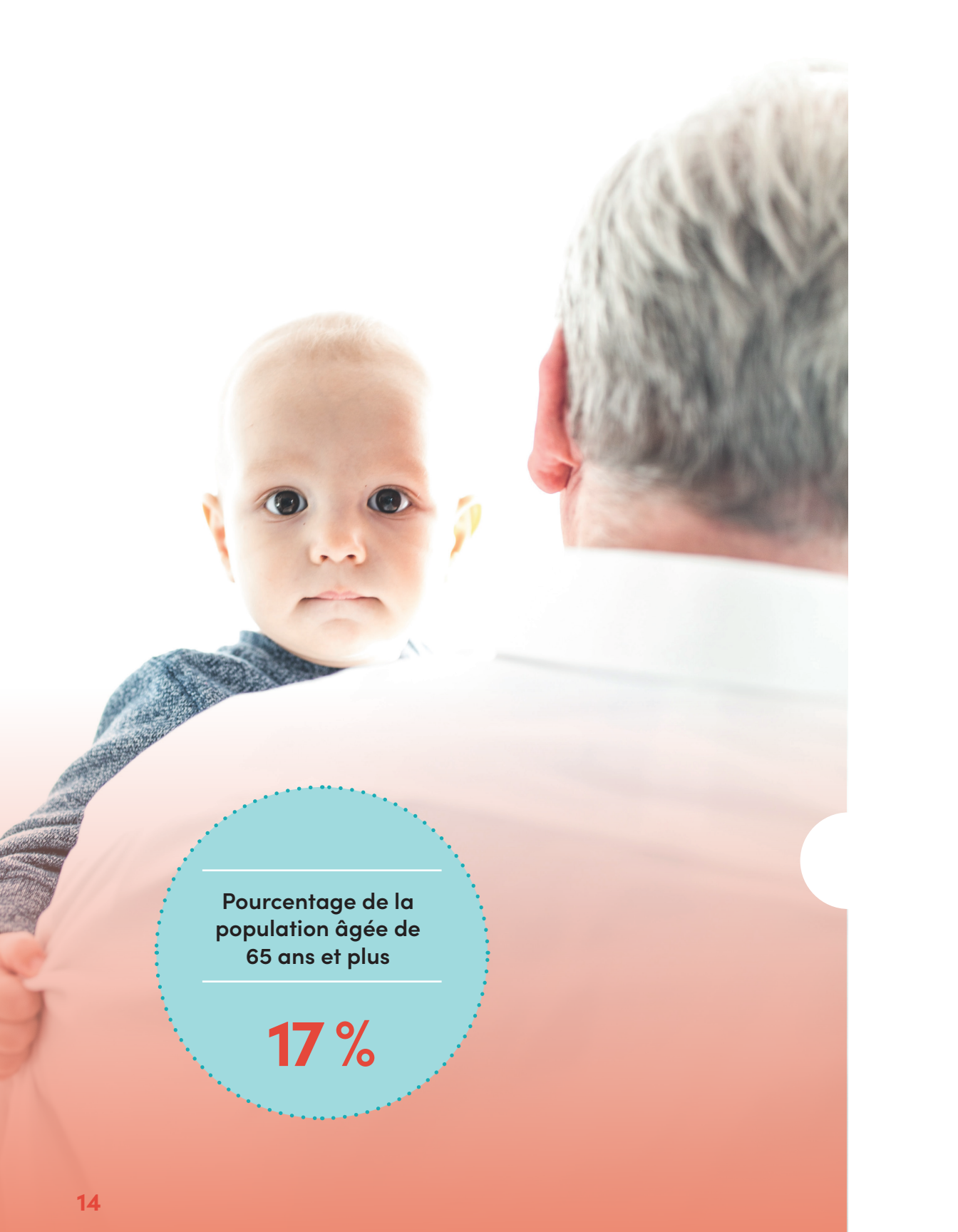


Variation de la population



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016



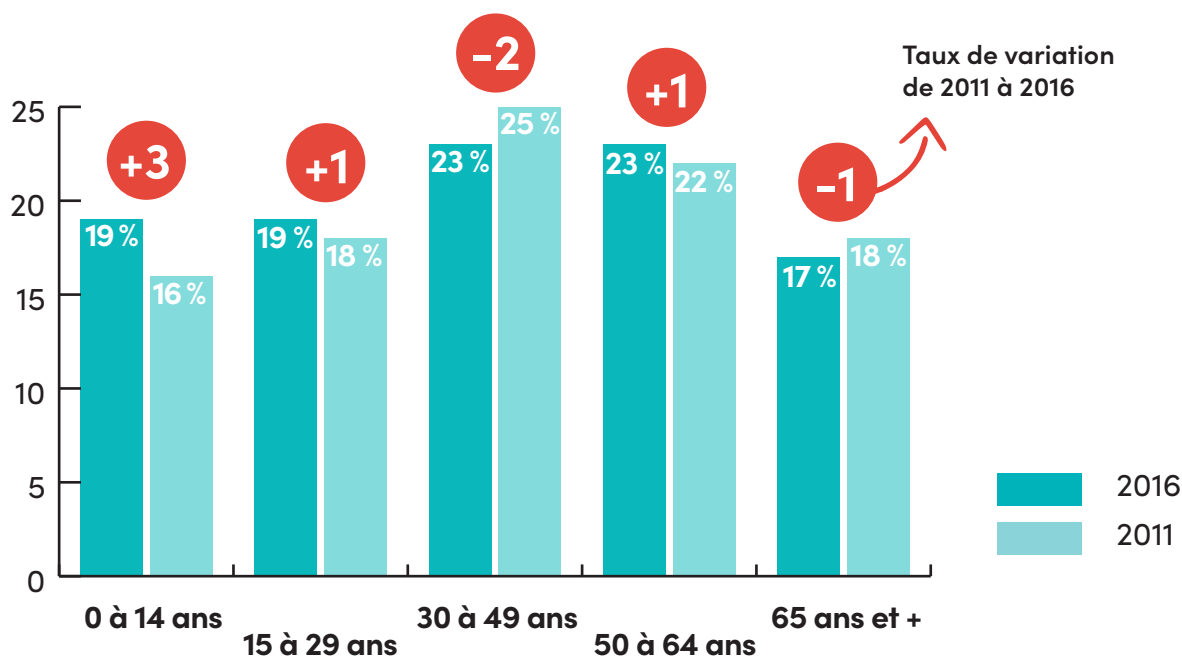


Pourcentage de la
population âgée de
65 ans et plus

17 %

PORTRAIT STATISTIQUE de la municipalité

Âge de la population en 2016 et en 2011



Âge médian : **39,6 ans**



PORTRAIT STATISTIQUE de la municipalité

Composition des familles

Couples
sans enfant

310

Familles avec
enfant

385

Familles
monoparentales

85

1 enfant

165

2 enfants

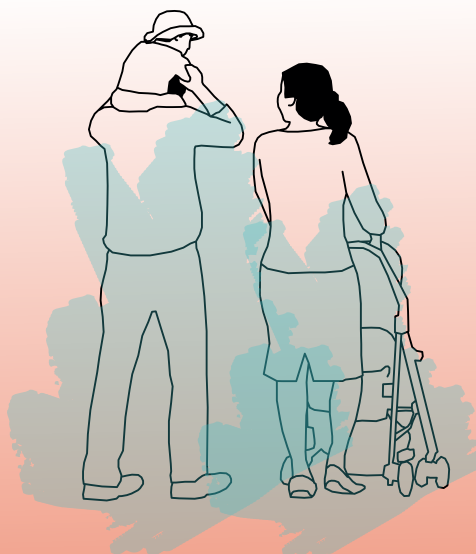
150

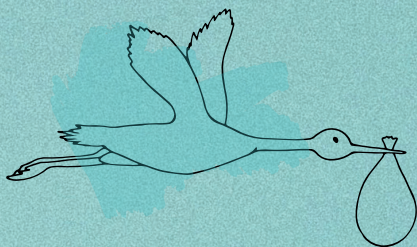
3 enfants
et plus

70

Personnes
vivant seules

280





Nombre de naissances sur cinq ans

2015

42

2016

35

2017

48

2018

36

2019

52



Fréquentation scolaire

2019-2020
école primaire
de l'Étincelle

287
élèves

2019-2020
école secondaire
de Saint-Charles

397
élèves

PORTRAIT STATISTIQUE de la municipalité

Habitation

Pourcentage
locataires

22 %



Pourcentage
propriétaires

78 %

Emploi

Occupe un emploi
situé à
Saint-Charles

24 %

Occupe un
emploi situé dans
Bellechasse

42 %

Occupe un emploi
situé à l'extérieur de
Bellechasse

58 %

Revenu médian
des familles

81 237 \$

Pourcentage de la
population à faible revenu

7 %

ACQUIS de la municipalité

LOISIRS, SPORTS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Saint-Charles considère que les loisirs, les sports, la culture et la vie communautaire contribuent à augmenter la qualité de vie des Charléens et Charléennes et c'est pour cette raison qu'ils occupent une place importante dans la communauté.

Les citoyens bénéficient de nombreuses installations, dont un aréna, une patinoire, un terrain de balle, un terrain de soccer, un terrain de pétanque, une piscine extérieure, trois parcs pour enfants et une bibliothèque municipale. Ils ont également accès au Parc riverain de la rivière Boyer qui dispose notamment de sentiers pédestres entretenus été comme hiver.

Ayant pour objectif de réunir et divertir la population de Saint-Charles, des événements rassembleurs tels que la Fête des voisins, la Fête nationale, le Carnaval d'hiver, le Bal des patineurs, le Marché de Noël et le Souper festif sont au calendrier sur un cycle annuel.





ÉCOLES ET SERVICES DE GARDE

Les familles de Saint-Charles bénéficient d'une école primaire comprenant un service de garde scolaire, d'une école secondaire, d'un centre de la petite enfance (52 places), de 10 garderies en milieu familial et d'un service de camp de jour assuré par le Service des loisirs de Saint-Charles en période estivale.

HABITATION

La Municipalité est promoteur d'un nouveau développement. 20 terrains d'une superficie d'environ 5 800 pieds carrés offrent la possibilité de construire une résidence unifamiliale pouvant atteindre deux étages. Quelques terrains sont aménagés pour la construction de résidences unifamiliales jumelées.

Les aînés peuvent bénéficier d'une résidence privée pour personnes autonomes et semi-autonomes et d'un HLM.

SÉCURITÉ

Le service de sécurité incendie de Saint-Charles offre aux familles et aux aînés une visite de prévention périodique des résidences permettant de vérifier les extincteurs et les avertisseurs de fumée et de répondre aux questions des occupants.

AUTRES SERVICES

Divers commerces de proximité facilitent la vie de la population de Saint-Charles, comme la pharmacie et l'épicerie, qui effectuent la livraison, la clinique médicale, le dentiste, le bureau de poste et plusieurs autres commerces.

LA PAROLE AUX

aînés, aux familles et aux jeunes

Afin de mettre à jour cette politique et son plan d'action, le comité Familles et Aînés de Saint-Charles a procédé à une démarche de consultation permettant de recenser les besoins des aînés, des familles et des jeunes. Une consultation en ligne a permis de connaître les besoins des familles, des adolescents et des aînés. Grâce aux informations ainsi recueillies, le comité a pu établir de grands constats à partir desquels des actions seront posées afin d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés de Saint-Charles.

QUELQUES RÉALISATIONS DU précédent plan d'action.....

Le 5 septembre 2018, le conseil municipal adoptait le bilan de la précédente Politique, dans lequel sont présentés les résultats des 33 actions recensées au plan d'action. De ces 33 actions, 16 ont été réalisées dans leur entièreté et ont atteint les objectifs de départ. C'est donc près de 60 % de l'ensemble des actions d'un plan d'actions ambitieux qui ont vu le jour et qui ont apporté des bénéfices concrets envers les familles et les aînés de notre communauté.

Afin de faire ressortir certaines actions phares de la dernière Politique, qui ont rayonné tant au niveau local que régional, le conseil municipal a également entériné la recommandation du comité de pilotage de nommer les actions suivantes :

- L'aménagement du Parc de la citerne autour de l'étang près de l'aréna.
- La tenue annuelle de la Fête des voisins.
- L'aménagement d'un nouveau sentier et d'une aire de repos au Parc riverain de la Boyer.
- La multiplication des moyens de communication, notamment via la page Facebook et l'Info-Loisirs du service des Loisirs et par le tableau électronique à l'entrée du village.
- L'implantation d'un menu avec des options « santé » à l'aréna de Saint-Charles.



PLAN D'ACTION

AXE D'INTERVENTION : Infrastructures municipales

CONSTAT : Elles sont appréciées et se doivent d'être entretenues et animées

OBJECTIF : Créer un milieu de vie et une vie sociale dynamique

Actions	Cibles				Échéancier				Rôle de la Municipalité
	SHV	F	A	I	2021	2022	2023	2024	
Création d'une infrastructure polyvalente pour les 8-16 ans près de l'école secondaire	X	X				X			Maître d'œuvre
S'allier avec d'autres municipalités pour une entente d'utilisation des infrastructures scolaires et, à l'inverse, des infrastructures municipales par le milieu scolaire	X	X	X				X	X	Influence
Réfection et mise aux normes de la piscine municipale	X	X	X	X	X	X			Maître d'œuvre
Réaménagement du parc Dion	X	X	X	X	X	X			Maître d'œuvre

AXE D'INTERVENTION : Offre d'activités de loisirs

CONSTAT : L'offre en activités de loisirs et culturelles aurait avantage à être diversifiée

OBJECTIF : Mieux répondre aux besoins des citoyennes et des citoyens de tous les groupes d'âge

Actions	Cibles				Échéancier				Rôle de la Municipalité
	SHV	F	A	I	2021	2022	2023	2024	
Maintien d'une programmation d'événements variés et travailler à quelques nouveautés (Fête des voisins, Fête nationale, tournoi amical, activité familiale, etc.)		X	X	X		X	X	X	Animation
Planification de périodes de patinage libre lors de moments propices pour les citoyen(ne)s (en soirée et lors de la fin de semaine)	X	X	X	X	X	X	X	X	Coordination
Diversifier l'offre de la programmation loisirs pour rejoindre toutes les clientèles	X	X	X	X	X	X	X	X	Coordination

LÉGENDE

F = Familles

A = Aînés

I = Intergénérationnelle

SHV = Saines habitudes de vie

PLAN D'ACTION

AXE D'INTERVENTION : Implication citoyenne

CONSTAT : Les citoyens et citoyennes manquent d'information sur les besoins en bénévolat et sur les lieux pour s'impliquer

OBJECTIF : Bonifier et reconnaître l'implication citoyenne dans la communauté

Actions	Cibles				Échéancier				Rôle de la Municipalité
	SHV	F	A	I	2021	2022	2023	2024	
Souligner l'action bénévole des parents/membres de la famille impliqués par le biais de rabais sur la participation aux activités de loisirs des enfants	X	X	X	X	X	X	X	X	Coordination
Envoi de communication ciblée selon la clientèle bénévole recherchée, et ce, sur une base régulière		X	X		X	X	X	X	Animation
Création d'un volet d'implication citoyenne avec l'École secondaire pour effectuer diverses tâches dans la municipalité		X	X	X		X	X	X	Coordination

AXE D'INTERVENTION : Lieux de socialisation

CONSTAT : Il y a un manque de lieux de rassemblement et de commerces de proximités pour les adultes, les ainé(e)s et les adolescent(e)s

OBJECTIF : Favoriser la vie sociale au sein de la communauté

Actions	Cibles				Échéancier				Rôle de la Municipalité
	SHV	F	A	I	2021	2022	2023	2024	
Modification d'un lieu afin de créer un café culturel ou style Bistro intergénérationnel afin que la population puisse se rassembler pour lire, prendre un café, jouer à des jeux de société, organiser un spectacle local, faire des soirées de présentation, etc.		X	X	X			X	X	Coordination
Diversification de l'utilisation de la salle Claude-Marquis	X	X	X		X	X	X	X	Coordination

PLAN D'ACTION

AXE D'INTERVENTION : Sécurité

CONSTAT : Plusieurs enjeux autour de la circulation routière, particulièrement la vitesse au centre du village

OBJECTIF : Sécuriser les déplacements de l'ensemble des usagers de la route

Actions	Cibles				Échéancier				Rôle de la Municipalité
	SHV	F	A	I	2021	2022	2023	2024	
Rendre les intersections plus sécuritaires		X	X			X	X	X	Coordination
Poursuite des mesures d'atténuation pour réduire la vitesse des véhicules roulants dans les secteurs résidentiels		X	X		X	X	X	X	Coordination
Évaluer la possibilité de fermer la rue Louis-Pascal-Sarraut aux véhicules moteurs.	X	X	X		X				Coordination
Sensibilisation de la population à la sécurité routière		X	X		X	X	X	X	Coordination

AXE D'INTERVENTION : Mobilité – Transport actif

CONSTAT : Les lieux aménagés pour les déplacements actifs sont utilisés. Ils doivent donc être plus nombreux, améliorés et entretenus

OBJECTIF : Favoriser les déplacements actifs afin de réduire l'utilisation de moyens de transport motorisés

Actions	Cibles				Échéancier				Rôle de la Municipalité
	SHV	F	A	I	2021	2022	2023	2024	
Poursuivre le développement du réseau cyclable de la municipalité	X	X	X			X	X	X	Coordination
Poursuivre et maintenir les aménagements et l'entretien des sentiers au Parc riverain	X	X	X		X	X	X	X	Support
Poursuivre les efforts d'entretien des trottoirs et leur déneigement	X	X	X		X	X	X	X	Gestion

PLAN D'ACTION

AXE D'INTERVENTION : Communication

CONSTAT : L'information sur les différents services de la municipalité et de la MRC ne semble pas facilement accessible à toutes et tous

OBJECTIF : Mieux cibler les messages en utilisant les bons médiums de communication

Actions	Cibles				Échéancier				Rôle de la Municipalité
	SHV	F	A	I	2021	2022	2023	2024	
Réseautage et partenariat avec différents intervenants (ÉSSC, Étincelle, etc.) pour améliorer la communication, surtout avec la clientèle 12-17 ans		X	X			X	X	X	Coordination
Élaboration d'un plan de communication selon les clientèles visées		X	X			X	X	X	Coordination
Maintenir le soutien financier au journal Au Fil de la Boyer		X	X	X	X	X	X	X	Partenaire

NOUS TENONS à remercier

NOS PARTENAIRES

- La MRC de Bellechasse
- Le gouvernement du Québec pour son soutien financier



TOUS CEUX ET TOUTES CELLES AYANT CONTRIBUÉ À LA RÉALISATION DE LA POLITIQUE FAMILLES ET ÂÎNÉS

- Les membres du comité Familles et Âînés de Saint-Charles
- Tous les citoyens de Saint-Charles ayant participé à la consultation des familles, des aînés et des adolescents

Conception graphique et impression : Impressions P.A. Morin

Illustration (page couverture) : Nadia Berghella

Plusieurs photographies viennent de la Municipalité.

Photographies : MRC de Bellechasse

Photographies libres de droits : unsplash.com

